

# MAIRIE DE ROQUEBRUNE

Conseil municipal

30 novembre 2020 - 20H30

Salle de réunion



# Appel des élus et quorum

## Conseil municipal

Elus en fonction = 11

Quorum = 6

Présents = 10

Visio = 0

Quorum atteint = OUI

**Le conseil municipal peut se réunir et délibérer**

# DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

**Le maire demande aux élus de désigner un secrétaire de séance.**

**Désigné:**

**JEAN LUC DELLA VEDOVE**

**A été désigné secrétaire de séance, à l'unanimité.**

# ORDRE DU JOUR

## **Présentation de l'ordre du jour:**

**Le maire demande à rajouter les points 5 & 6 à l'ordre du jour.**

**Ajouts adoptés à l'unanimité**

1 – Approbation du dernier compte rendu

2 – Délibération plan de financement terrasse de la salle des fêtes

3 - Délibération plan de financement terrain de GRASSIO

4 - Délibération recrutement agent contractuel

5 – Délibération formation des élus

6 – Questions diverses

# APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

**Le maire présente aux élus le dernier compte rendu.**

**Il propose d'en délibérer.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

- **APPROUVE**

- ~~**DESAPPROUVE**~~

**Le dernier compte rendu.**

# Compte rendu des délégations au maire

- Signature d'un contrat annuel pour le logiciel de visioconférence ZOOM pour 167.88 € TTC
- Signature d'un achat pour un vidéoprojecteur pour réaliser la visioconférence pour 749 € TTC

# Délibération plan de financement terrasse de la salle des fêtes

Le maire informe l'assemblée que pour finaliser la demande d'aide de l'état DETR, le conseil municipal doit approuver le plan de financement des travaux de la terrasse (Annexe 1)

## Le maire propose la plan de financement ci-dessous:

Entreprise CAVALIERE Maçonnerie+crépis	5 130.00 € HT
Entreprise GUILLAUMONT Garde corps	2 370.00 € HT
TOTAL	7 500.00 € HT

## Plan de financement proposé:

DETR 40%	3 000.00 € HT
AUTOFINANCEMENT 60%	4 500.00 € HT



Le maire lance le débat  
Après en avoir délibéré le conseil municipal se prononce sur  
la proposition ci-dessus :  
**ADOPTÉE à l'unanimité**  
**REFUSÉE**

# Délibération plan de financement achat terrain de Grassio

Le maire informe l'assemblée que pour finaliser la demande d'aide de l'état DETR, le conseil municipal doit approuver le plan de financement et l'aménagement du terrain de Grassio (Annexe 2)

## Le maire propose la plan de financement ci-dessous:

Achat à Mme DUDOUS	12 000.00 € HT
Debroussaillage ent. Daney	1 650.00 € HT
CPIE panneautage	6 200.00 € HT
TOTAL	19 850.00 € HT

## Plan de financement proposé:

DETR 40%	7 940.00 € HT
AUTOFINANCEMENT 60%	11 910.00€ HT



Le maire lance le débat  
Après en avoir délibéré le conseil municipal se prononce sur  
la proposition ci-dessus :  
**ADOPTÉE à l'unanimité**  
**REFUSÉE**

# Délibération recrutement d'un agent contractuel

Le maire informe l'assemblée que nous devons valider ensemble le recrutement d'un agent contractuel.  
Le maire fait lecture de la délibération et propose d'en débattre.



Le maire lance le débat  
Après en avoir délibéré le conseil municipal se prononce sur  
la proposition ci-dessus :  
**ADOPTÉE à l'unanimité**  
**REFUSÉE**

# Délibération formation des élus

Le maire informe l'assemblée qu'il est obligatoire d'inscrire au budget par la ligne 6535 un crédit formation pour les élus. La prise en charge des formation est détaillée dans la délibération jointe en annexe.

Le maire propose d'inscrire sur cette ligne budgétaire la somme de 300 €



Le maire lance le débat  
Après en avoir délibéré le conseil municipal se prononce sur  
la proposition ci-dessus :  
**ADOPTÉE à l'unanimité**  
**REFUSEE**

# QUESTIONS DIVERSES

Parole aux élus:

Jean Luc DELLA VEDOVE délégué au OGA (Osse, Gélise, Auzoue) expose les dernières informations du syndicat des rivières.

Benoit DESENLIS délégué au Syndicat de l'Eau de Vic expose les dernières informations du syndicat.

Patrice DELLA-VEDOVE délégué au SIVU expose les dernières informations du syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Le secrétaire de séance,

# Annexe 1



01\_Roquebrune\_Note-expl.pdf

**Note explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, sa durée ainsi que le montant de la subvention sollicitée**

## INTRODUCTION :

En 2014, le bâtiment des sanitaires a subi de gros dégâts par des mouvements de terrain.

Face à ce constat, la municipalité a décidé de réaliser de nouveaux sanitaires, dans un autre bâtiment.

Il reste donc ce vieux bâtiment non utilisé et devenu trop dangereux (risque de chute d'une partie du toit).

Ce bâtiment étant contiguë à la salle de réunions et de la salle des fêtes, le conseil municipal a décidé de démonter celui-ci, et de conserver la plateforme existante pour la transformer en terrasse.

Cela permettra à la fois de ne pas dénaturer l'endroit, mais aussi de doter les lieux d'un point de repos pour fumer, discuter pour les occupants de la salle de réunion et de la salle des fêtes.

➤ **Photos du bâtiment :**

COTE OUEST



# Annexe 1

COTENORD



➤ Croquis après démontage et création de la terrasse



➤ Montant de subvention demandée:

DETR 40 % soit 3 000.00 €

Rappel montant total des travaux = 7 500.00 € HT

# Annexe 2



## Projet ACHAT terrain Boucle de découverte de la biodiversité du canton de Vic-Fezensac

### **INTRODUCTION :**

La présence d'un parcours botanique en périphérie de nos villes et de nos villages fournit de nombreux bienfaits à ses habitants comme la contribution à l'amélioration de la santé humaine, le sentiment de bien-être ainsi que la préservation de la biodiversité, véritable « assurance vie des sociétés humaines ».

En cela, il existe un réel enjeu autour de la conception des espaces publics paysagers qui forment ensemble une armature végétale partagée collectivement par les habitants et participe à l'identité de la Cité.

Par espaces publics paysagers, on désigne l'ensemble des lieux publics ou privés avec usage collectif, où le végétal est présent. Ces lieux présentent une grande diversité de formes et d'usages : jardins publics, parcs urbains, promenades le long des cours d'eau, des voiries et des lignes de transport, cimetières, boisements, espaces naturels aménagés, espaces extérieurs de quartiers résidentiels ou d'activités, jardins collectifs, partagés, d'insertion ou thérapeutiques...

Des projets qui concilient qualité du paysage et enjeux écologiques L'objectif fixé par notre projet est de compléter un circuit existant, au milieu de la forêt d'Etat de Vic-Roquebrune au lieu-dit Grassio et de lui apporter un aspect découverte de la nature et de sa biodiversité.

### **Un ancien jardin et verger.**

Notre projet d'achat s'est arrêté sur un ancien jardin et verger. Il est actuellement en friche, et l'ensemble des arbres fruitiers, mais aussi les diverses essences d'arbres existants nécessitent un entretien régulier.

Ce terrain étant enclavé dans la forêt d'état, et en bordure de la route, n'obtient pas d'acquéreur et ce depuis plusieurs années.

Ainsi, face à ce constat, et afin de protéger ce patrimoine botanique, le conseil municipal a envisagé l'achat de ces deux parcelles.

### **Une zone de découverte botanique et un parking pour les visiteurs.**

Une fois nettoyé, ce terrain d'une surface de 18000 m<sup>2</sup> permettra de créer un parking, mais aussi un circuit de promenade autour des différentes essences que nous propose déjà ce lieu.

Cet espace comporte une marre, avec une source, qui permettra également aux espèces animales d'intégrer ce lieu, comme les grenouilles, canards etc...

# Annexe 2

Contiguë au circuit de randonnée de la forêt domaniale de Vic-Roquebrune.

C'est une boucle de 7km qui entoure ce terrain enclavé.

## **Notre objectif:**

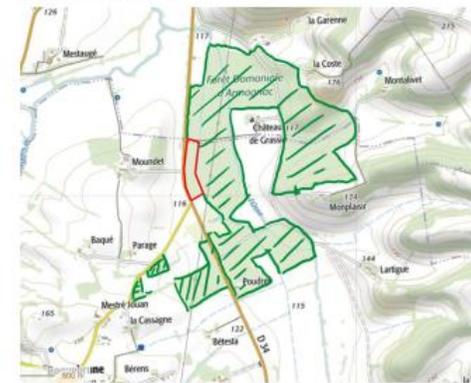
Compléter ce circuit par un espace de découverte de la biodiversité locale.

Ce terrain comporte l'essentiel au travers d'un point d'eau, d'un ancien verger, d'arbres déjà développés.

*Photos du circuit de randonnée actuel:*



## **Situation du terrain:**



Le terrain (en rouge sur le plan ci-dessus) est enclavé dans la forêt d'état de Vic-Roquebrune et est situé à 3km de Vic Fezensac.

## **Au milieu du circuit de randonnée:**



Le circuit de randonnée existant, symbolisé en bleu, s'intègre parfaitement dans ce terrain.

# Annexe 2

En vert, le parking serait à proximité de la départementale D34.

Un accès depuis le chemin de la forêt domaniale est prévu. Nous avons l'accord écrit de l'ONF à ce sujet.

En bleu, l'espace en eau, qui serait conservé afin de garder la vie et sa biodiversité d'une zone humide.

En mauve, le chemin pédestre, ou VTT de découverte botanique. Il traversera le verger remis en état, mais aussi la plantation de nouvelles essences que nous avons prévu de planter.

En rouge, nous conserverons cette zone boisée, composée essentiellement de jeunes frênes.



Etat des lieux actuels au 17 novembre 2020



En l'état, un gros nettoyage, débroussaillage doit être envisagé.

Un circuit sera créé avec un panneau « éducatif » et de sensibilisation à la biodiversité.

# Annexe 2

Un croquis pour donner une idée du rendu après travaux:



Exemple de pancarte pouvant être installée:



## PLAN DE FINANCEMENT:

Achat hors frais de notaire:	12 000.00 € HT
Nettoyage:	1 650.00 € HT
Panneautage:	3 645.00 € HT
TOTAL	17 295.00 € HT

DETR 40%	6 918.00 € HT
AUTOFINANCEMENT	10 377.00 € HT